

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 19.06.2009 À 16 HEURES À OBERHAUSBERGEN (CENTRE SPORTIF)

Convocation du 12 juin 2009

Délibération n°154 du Comité syndical

Membres en exercice : 49 titulaires
49 suppléants

Membres présents : 18 titulaires
14 suppléants

1. Approbation du procès-verbal du 15.04.2009

Après lecture faite,

*Le Comité syndical,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Approuve le procès-verbal du Comité syndical du 15.04.2009.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le
La publication le
Strasbourg, le

Le Président
Jacques BIGOT